



Déclaration de travaux

1. Données du maître d'ouvrage

Nom et prénom			
Adresse privée			
Téléphone privé		Téléphone bureau	
Téléphone portable		Email	

2. Données concernant l'objet de la demande

Adresse du chantier :	
Désignation cadastrale (section, numéro)	

3. Désignation des travaux

Objet
<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Aménagements extérieurs privatifs (p.ex. : cheminements pour piéton, équipements de jeux, terrasses, abris pour animaux domestiques (surface < 16,00m²), réalisation/transformation d'étangs et de piscines naturelles (surface < 16,00m²))<input type="radio"/> Démolition de constructions (volume des gabarits < 1000,00m³)

4. Description des travaux

Description des travaux

Date et lieu

Signature du maître d'ouvrage

Réservé à l'administration	
Entrée le:	Approuvée le:
Remarques:	

La déclaration de travaux doit être adressée par écrit au Bourgmestre au moins 5 jours ouvrables avant démarrage des travaux concernés.

Il n'est pas nécessaire de joindre des documents à cette demande. Toutefois, des documents peuvent être sollicités en fonction des besoins et des exigences spécifiques de la procédure. (p.ex. : plan de situation, plan cadastral, ...)

Extrait du Règlement sur des bâtisses, les voies et les sites (RBVS) :

https://kiischpelt.lu/wp-content/uploads/2025/07/0616_25_RBVS-Kiischpelt_version-approbation.pdf

Une déclaration de travaux est requise pour

- les aménagements extérieurs privatifs de moindre envergure, tels que les cheminements pour piéton, les équipements de jeux, les terrasses, ou encore les abris pour animaux domestiques d'une surface inférieure à 16 mètres carrés, la réalisation et la transformation d'étangs et de piscines naturelles d'une surface inférieure à 16 mètres carrés,
- la démolition de constructions situées hors secteur protégé de type « environnement construit » dont les gabarits hors oeuvre concernés disposent d'un volume inférieur à 1000 mètres cubes.

Les demandes sont à introduire auprès de l' :
Administration communale de Kiischpelt
Service Technique
7, op der Gare L-9776 Wilwerwiltz

En cas de questions, veuillez contacter le responsable du service technique :
Tél. bureau : 921445-33
Email : service.technique@kiischpelt.lu